

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation : Diagnostiqueur de produits, équipements, matériaux et déchets issus des bâtiments

Référentiels			
Référentiel d'activité	Référentiel de compétences	Référentiel de certification	
		Modalité(s)	Critères
Bloc 1 – Préparer l'instruction du diagnostic PEMD en assurant les démarches techniques et commerciales auprès du donneur d'ordre (public ou privé) afin de cadrer sa mission			
<p>Activité 1 - Préparation des éléments du diagnostic portant sur la gestion des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments. - Diagnostic PEMD</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collecte et analyse de l'ensemble des diagnostics réalisés au sein des bâtiments (analyse des données issues des maquettes numériques et issues de la nomenclature BIM et tous autres documents). - Réalisation d'une visite de conformité sur site (vérification de la conformité des plans, constatation sur site de la présence de différents matériaux...). - Mise en œuvre d'un processus de veille technique et réglementaire. - Rédaction du CCTP en tenant compte de l'historique du bâtiment (documents techniques collectés et identifiés). - Contractualisation avec l'acheteur 	<p>B1.C1. Collecter les informations relatives aux flux de déchets sur les plans, maquettes BIM, CCTP, les informations cadastrales du site et tous autres documents ou informations afin d'en extraire les données nécessaires à la préparation du diagnostic des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments.</p> <p>B1.C2. Rassembler les données techniques du bâtiment dans la nomenclature BIM, en vérifiant la composition des lots et l'état des matériaux identifiés afin d'organiser et de quantifier les matériaux à diagnostiquer.</p> <p>B1.C3. Évaluer les unités d'inventaire (bâtiments anciens, classés, sites industriels...) et leur état sanitaire en se basant sur des observations ou à partir des diagnostics obligatoires pour permettre une conduite du diagnostic en toute sécurité et des conditions favorable d'accès au chantier (absence d'amiante, vétusté des matériaux...).</p> <p>B1.C4. Vérifier la réglementation relative au diagnostic des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou de la rénovation du bâtiment, en se reportant aux différentes normes et décrets relatif à la typologie de site afin de calibrer</p>	<p>Mise en situation professionnelle</p> <p>L'épreuve se déroule en 2 temps avec l'organisation de deux sous-épreuves.</p> <p>Sous-épreuve - Partie 1 : examen sur la base d'une situation simulée</p> <p>La première sous-épreuve sera réalisée sous la modalité d'une situation simulée pour laquelle le candidat posera les bases de son diagnostic PEMD.</p> <p>En partant des éléments fournis dans la situation simulée, il réalise un rapport écrit synthétique faisant état de la collecte d'information en mobilisant les outils de veille à sa disposition et contrôle l'application des normes et la réglementation au cas d'étude.</p> <p>Durée de la première sous-épreuve : 3h</p> <p>Cette sous-épreuve évalue les compétences B1.C1. B1.C2. B1.C3. B1.C4. B1.C5. B1.C6.</p> <p>Sous-épreuve – Partie 2 : examen avec</p>	<p>Cr.1. Collecte des informations</p> <p>A partir d'une liste de documents fournis dans la situation simulée, le candidat présente une synthèse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les éléments de synthèse font référence au flux de déchets, - Un listing des documents nécessaires au diagnostic est fourni. <p>Cr.2. Vérification de la composition des lots et de l'état des matériaux</p> <p>Grâce à une nomenclature BIM proposée dans la situation simulée, le candidat rassemble les données techniques du bâtiment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'état des matériaux est vérifié, - Les matériaux à diagnostiquer sont quantifiés et justes. <p>Cr.3. Evaluation de l'accès au bâtiment</p> <p>Le candidat, à partir d'un diagnostic obligatoire proposé dans la situation simulée, établit une liste exhaustive de l'état sanitaire des unités d'inventaire (bâtiments et sites). Cette liste précise l'ensemble des conditions défavorables</p>

<p>public ou le client (négociation et définition des indicateurs de suivi).</p>	<p>son diagnostic en tenant compte des contraintes réglementaire et ainsi, préparer la visite de chantier en conséquence.</p> <p>B1.C5. Réaliser une collecte de l'information technique, économique, réglementaire en vigueur dans son domaine de spécialité, par des actions de veille régulière, pour analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation et s'assurer ainsi de l'adaptation régulière aux évolutions notamment réglementaires.</p> <p>B1.C6. Réaliser une veille active en intégrant des réseaux dédiés à l'économie circulaire dans le secteur du bâtiment en liant des partenariats ou en participant à des manifestations et événements du secteur afin de disposer d'une vision fine et actualisée des possibilités de réemploi et revalorisation des produits, équipements, matériaux et déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments.</p> <p>B1.C7. Rédiger le CCTP (cahiers des clauses techniques et particulières) en synthétisant l'ensemble des éléments techniques et opérationnels afin de cadrer la réalisation de la prestation de diagnostic et permettre à l'acheteur public ou au client de contrôler l'avancement du chantier en s'appuyant sur des indicateurs qualifiés.</p> <p>B1.C8. Concevoir sa proposition commerciale en intégrant des méthodes qui régissent les activités d'économie circulaire et le chiffrage global du projet (coût et délais) afin de finaliser la contractualisation avec l'acheteur public ou le client et d'inscrire le diagnostic dans une démarche vertueuse.</p>	<p>production d'un CCTP et d'une proposition commerciale</p> <p>La seconde sous-épreuve est réalisée sur la base d'une documentation qui sera remise au candidat au démarrage de l'épreuve.</p> <p>La sous-épreuve consiste en la rédaction de tout ou partie d'un cahier des clauses techniques et particulières avec présentation de vidéos, photos et d'une proposition commerciale complète et argumentée.</p> <p>Le cahier des charges présenté sera rédigé selon les normes inhérentes au bâtiment et comprendra un sommaire détaillé.</p> <p>Durée de la deuxième sous-épreuve : 3h</p> <p>Cette sous-épreuve évalue les compétences B1.C7. B1.C8.</p>	<p>d'accès s'il y a lieu, notamment pour permettre la conduite du diagnostic en toute sécurité.</p> <p>Cr.4. Contrôle des réglementations relatives au site à diagnostiquer</p> <p>Le candidat identifie à minima cinq des contraintes réglementaires impactant le site en s'appuyant sur la documentation proposée dans la situation simulée. Il cite un article de loi en référence.</p> <p>Cr.5. Collecte de l'information technique, économique et réglementaire pour réaliser une veille</p> <p>En vue de réaliser des actions de veille pour collecter des informations et les exploiter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au moins une source réglementaire à utiliser est citée, - En lien avec une évolution réglementaire rencontrée dans la situation simulée, des préconisations en vue de l'adaptation régulière des diagnostics sont formulées. <p>Cr.6. S'informer sur les possibilités de réemploi et de revalorisation</p> <p>Le candidat présente une innovation en matière d'économie circulaire dans une situation de réemploi et valorisation issus de la démolition ou de la rénovation significative du bâtiment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'innovation est récente (date de moins de 3 ans) • L'innovation proposée est illustrée d'une bonne pratique
--	--	--	---

			<p>d'entreprise en matière d'économie circulaire</p> <p>Cr.7. Rédaction du CCTP</p> <p>Le candidat rédige un cahier des clauses techniques et particulières qui permet la compréhension de l'avancement du chantier.</p> <p>Le CCTP contient les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une page de garde, - Un sommaire, - Des notices techniques et opérationnelles, - Un détail des dispositions techniques et opérationnelles propres au site - Des photos et des vidéos. <p>Le CCTP proposé respecte le cadre et la structure complète d'un cahier des charges.</p> <p>Cr.8. Rédaction d'une proposition commerciale</p> <p>En se basant sur la documentation fournie pour l'épreuve, le candidat rédige une proposition commerciale complète et cohérente. Elle permet la contractualisation. Cette proposition commerciale présente :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le chiffrage du projet, - Les délais de réalisation, - L'estimation budgétaire. <p>La proposition commerciale inclut une réflexion autour de l'économie circulaire.</p>
--	--	--	---

<p>Activité 2 – Recensement des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inventaire et qualification des produits, équipements, matériaux et déchets du site. - Classification des produits, équipements, matériaux et des déchets du site. - Evaluation de l'état et/ou des performances des produits, équipements, matériaux et des déchets du site - Appréciation et décompte des produits, équipements, matériaux et des déchets du site. 	<p>B2.C1. Identifier les différentes typologies des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments, leur état sanitaire, leur code déchet (classification ADEME) en effectuant un relevé visuel sur site et/ou sur plan des éléments afin de compléter les documents d'inventaire et assurer leur exhaustivité.</p> <p>B2.C2. Identifier la qualité vénale et l'état sanitaire des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments en effectuant un relevé visuel sur site et/ou sur plan des éléments du système constructif et des infrastructures techniques en vue d'évaluer les possibilités de revalorisation.</p> <p>B2.C3. Recenser les équipements de production de chaleur, de production d'électricité et de ventilation en effectuant un relevé sur site afin de programmer leur réemploi dans le cadre du projet de rénovation énergétique</p> <p>B2.C4. Identifier les caractéristiques (provenance et nature) des produits, équipements, matériaux et déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments en effectuant un relevé visuel sur site, sur maquette numérique et/ou sur plan des éléments afin d'en évaluer leurs potentiels de réutilisation, recyclage et de valorisation.</p> <p>B2.C5. Classifier les produits, équipements, matériaux et déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments en analysant les maquettes BIM, les plans du bâtiment et en effectuant des relevés visuels sur site et/ou sur plan des éléments pour compléter les documents d'inventaires (Document CERFA) de façon exhaustive et conforme.</p> <p>B2.C6. Évaluer les performances techniques à l'usage</p>	<p>Mise en situation professionnelle</p> <p>Lors d'une épreuve de mise en situation réelle ou simulée dans le cas d'accès impossible à un chantier en cours, le candidat devra réaliser un inventaire précis et complet des matériaux à disposition, équipements, produits et déchets issus de la démolition ou rénovation significative d'un bâtiment.</p> <p>Un document produit lors de l'épreuve comprend les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les typologies de PEMD - La qualité vénale et l'état sanitaire des éléments du système constructif et des infrastructures techniques - Le recensement des équipements de production de chaleur, de production d'électricité et de ventilation - L'état d'altération des PEMD - Les caractéristiques des PEMD - La classification des PEMD - La quantification des PEMD - Les performances techniques à l'usage des produits de réemploi/recyclage <p>Lors de cette épreuve, il alimente un tableau de récolement qu'il présentera à l'évaluateur.</p> <p>L'épreuve valide l'ensemble des compétences du bloc 2.</p> <p>Durée de l'épreuve : 3h</p>	<p>Cr.1. Identification des différentes typologies des PEMD</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un compte rendu des relevés visuels sur site ou des consultations de plans effectués est communiqué, - L'ensemble des PEMD présents sur le site sont identifiés en mentionnant leur état sanitaire et en respectant la classification ADEME des codes déchet, - Les documents d'inventaire sont complets et exhaustifs. <p>Cr.2. Evaluation des possibilités de revalorisation des PEMD</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une évaluation de la qualité vénale et de l'état sanitaire des PEMD présents sur site est réalisée, - Le candidat, à partir de son observation, rédige la liste complète des PEMD à valoriser ou à réemployer. <p>Cr.3. Répertoire des scénarios de réemploi dans une logique d'économie circulaire</p> <p>Le candidat liste au moins trois scénarios s'intégrant dans l'objectif de réemploi au regard du secteur géographique proposé lors de la mise en situation. Il peut évoquer différents types de scénarios :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'isolation de l'enveloppe, - De ventilation, - De production de chaleur, - etc. <p>Cr.4. Evaluation des potentiels des PEMD en termes de réutilisation, recyclage et valorisation</p>
--	--	--	--

	<p>des produits de réemploi/recyclage en réalisant des essais mécaniques, des prélèvements ou des sondages destructifs ou non destructifs afin de définir les procédures de requalification et déterminer les conditions de mise en œuvre pour le client.</p> <p>B2.C7. Évaluer l'état d'altération des produits, équipements, matériaux et déchets issus de la démolition ou de la rénovation du bâtiment en fonction de l'état vénal, l'état de vétusté, des modalités de construction, de la dépose sélective pour identifier les possibilités de réemploi, de revalorisation ou de recyclage.</p> <p>B2.C8. Quantifier les produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments à partir de relevés sur site, des maquettes numérique 3D et à l'aide d'outils de métrage afin que la maîtrise d'ouvrage et les entreprises dédiées aux traitements prennent en compte précisément les métrages, tonnages et volumes de l'ensemble des éléments.</p>		<p>Le candidat identifie les caractéristiques des PEMD présents sur un site lors d'un relevé visuel sur site ou en utilisant une maquette numérique ou des plans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les potentiels de réutilisation, recyclage ou valorisation des éléments retenus sont explicités. <p>Cr.5. Compléter les documents d'inventaires</p> <p>Le candidat complète le document d'inventaire officiel qui lui est remis de façon conforme : les quantifications sont justes, l'inventaire est complet, il n'y a pas d'éléments omis.</p> <p>Cr.6. Evaluation des performances techniques des PEMD issus du réemploi et/ou du recyclage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les modalités d'évaluation des performances techniques des PEMD identifiés sont suggérées en mentionnant le type d'évaluation (essai mécanique, prélèvements, sondages descriptifs ou non-destructifs...) à mobiliser pour chacun, - Les procédures de requalification et de mise en œuvre sont présentées en vue de les communiquer au client. <p>Cr.7. Identifier les possibilités de réemploi, de revalorisation ou de recyclage des éléments issus de la démolition</p> <p>Le candidat identifie l'état des PEMD. Il rédige une note complète comprenant les PEMD présents dans la mise en situation et cite de manière exhaustive</p>
--	--	--	--

			<p>les possibilités de réemploi, de revalorisation et/ou de recyclage.</p> <p>Cr.8. Quantifier les éléments issus d'une démolition ou d'une rénovation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un tableau sous forme de tableur (Excel, par exemple) est créé permettant d'inventorier les différents éléments issus de la démolition ou d'une rénovation, - Pour chaque élément, les métrages, tonnages ou volumes sont indiqués, - Les unités de mesure sont adaptées et les outils de mesure sont correctement utilisés
--	--	--	---

Bloc 3 – Réaliser les actions opérationnelles de diagnostic et analyse sur site des produits, équipements, matériaux et déchets pour en déterminer leurs possibilités de réintroduction dans les circuits de construction (réutilisation, recyclage ou valorisation)

<p>Activité 3 – Réalisation du diagnostic sur site des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments (analyse de cycle de vie, sondages, analyse de plan - Identification des aspects techniques, environnementaux et sanitaire et analyse de performance - Identification des besoins de diagnostics complémentaires à partir de relevé sur site - Evaluation du potentiel de réemploi, de recyclage et valorisation des 	<p>B3.C1. Réaliser / mettre en œuvre le diagnostic des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments possédant un potentiel de réemploi en réalisant une appréciation visuelle et des sondages destructifs afin d'obtenir une meilleure optimisation dans leur valorisation.</p> <p>B3.C2. Analyser le cycle de vie (ACV) d'un produit et ses informations sanitaires, notamment à l'aide des maquettes BIM, de l'étude des flux entrants et sortants et des inventaires afin de calculer la performance environnementale et sanitaire des composantes du bâtiment.</p> <p>B3.C3. Réaliser des sondages destructifs ou non destructifs en préconisant des prélèvements complémentaires et en adaptant ses outils d'investigation afin de s'assurer de la composition des produits, équipements, matériaux et déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative des bâtiments et garantir ainsi</p>	<p>Etude de cas</p> <p>A partir de l'étude concrète d'un bâtiment (lors d'une visite de chantier ou dans le cadre de son stage d'étude), le candidat remet une production écrite individuelle qui comprend le rapport de diagnostic dans son intégralité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le document Cerfa renseigné - Le tableau de recollement - La classification des PEMD - La liste des diagnostics complémentaires <p>Il argumente les possibilités de réutilisation et/ou de valorisation des PEMD.</p> <p>En cas d'impossibilité d'accès à un site, le candidat sera confronté à des mises en situation via documents, scénarii, consignes ou mise en situation sur la</p>	<p>Cr.1. Mise en œuvre du diagnostic pour optimiser la valorisation des PEMD</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les différentes actions préalablement identifiées sont mises en œuvre de façon conforme, - Un compte-rendu des essais, tests, sondages... est établi. Des éléments factuels sont présents. <p>Cr.2. Analyse du cycle de vie des PEMD</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les maquettes BIM sont utilisées de façon appropriée, - L'analyse du cycle de vie pour chaque PEMD est réalisée. <p>Cr.3. Sondage de la composition du bâtiment</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les sondages et prélèvements sont détaillés on retrouve le nombre, le type, et le protocole de mise en
--	--	--	---

<p>déchets</p>	<p>l'exhaustivité du diagnostic.</p> <p>B3.C4. Positionner les produits, équipements, matériaux et déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments à l'aide d'un plan ou tout autre document décrivant le bâtiment, afin de déterminer précisément leurs emplacements sur le site et optimiser leur traitement et garantir l'exhaustivité du diagnostic.</p> <p>B3.C5. Analyser les aspects techniques, environnementaux et sanitaires d'aptitude à l'usage des produits réutilisés/recyclés auxquels doit satisfaire le produit en s'appuyant sur les normes produit et les normes d'exécution pour étudier les possibilités de réemploi dans le respect des normes en vigueur et avec pour ambition de conserver la valeur des produits (économie circulaire).</p> <p>B3.C6. Identifier les besoins de diagnostics obligatoires (amiante, plomb, électricité, gaz, diagnostic performance énergétique et thermique) à partir des observations, analyses et relevés réalisés et au regard de la réglementation pour préconiser les besoins de programmation de diagnostics complémentaires.</p> <p>B3.C7. Répertorier les possibilités de réutilisation et valorisation des déchets inventoriés en s'appuyant sur les acteurs locaux de la filière pour enrichir le diagnostic établi et inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche RSE et d'économie circulaire.</p> <p>B3.C8. Rédiger un rapport de diagnostic des produits, équipement, matériaux et déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments présentant la description du site et les méthodes d'évaluations employées, l'inventaire détaillé, quantifié et localisé des produits, matériaux et déchets, l'estimation de la nature et de la quantité</p>	<p>pièce d'examen.</p> <p>L'épreuve valide l'ensemble des compétences du bloc 3.</p> <p>Le candidat devra rendre sa production à l'évaluateur.</p> <p>Durée de l'épreuve : 4h</p>	<p>œuvre.</p> <p>Cr.4. Positionnement des PEMD sur un plan précis du bâtiment</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les PEMD présents dans le bâtiment sont localisés sur un plan, - L'échelle du plan est respectée, - Les légendes sont indiquées. <p>Cr.5. Etude des possibilités de réemploi</p> <ul style="list-style-type: none"> - La liste des PEMD à réutiliser ou à recycler est établie, - Les analyses concernant les aspects techniques, environnementaux et sanitaires pour chaque élément sont réalisées, - Les possibilités de réemploi sont préconisées, - Les normes en vigueur à respecter sont mentionnées. <p>Cr.6. Identification des besoins de diagnostics (obligatoires et complémentaires)</p> <ul style="list-style-type: none"> - La liste des diagnostics obligatoires à préconiser est établie en mentionnant les observations, analyses et relevés qui conduisent à proposer ces diagnostics, - Les modalités de communication de cette liste sont décrites. <p>Cr.7. Possibilités de réutilisation ou de valorisation des PEMD</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les filières locales et inclusives sont privilégiées (exemple ESAT : établissements et services d'aide
----------------	---	---	---

	<p>de matériaux pouvant être réemployés et les recommandations et orientations techniques concernant les filières de valorisation et d'élimination des déchets afin de présenter l'ensemble des données et de conseiller le client / commanditaire du diagnostic pour une prise de décision quant à l'affectation des PEMD identifiés</p>		<p>par le travail),</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les acteurs locaux pouvant s'inscrire dans une démarche RSE et d'économie circulaire sont identifiés, - Les possibilités de réutilisation ou de valorisation des PEMD sont listées en fonction des acteurs locaux à mobiliser. <p>Cr.8. Rédaction du rapport de diagnostic du bâtiment</p> <p>Le rapport de diagnostic comporte les informations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le site est décrit, - Les méthodes d'évaluation employées sont mentionnées, - L'inventaire détaillé des PEMD est effectué en mentionnant les quantités et la localisation des PEMD pouvant être réemployés, - Les recommandations de valorisation ou d'élimination pour chaque élément sont mentionnées.
--	---	--	--

Bloc 4 – Réaliser une prestation de conseil en s'appuyant sur le diagnostic PEMD afin d'en déduire des préconisations de mise en œuvre pour le client

<p>Activité 4 – Conclusions et proposition de préconisations de mise en œuvre d'action de réemploi, de recyclage ou de valorisation issues du diagnostic des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments</p> <ul style="list-style-type: none"> - Synthèse de l'analyse diagnostique réalisée sur site. - Conseils clients sur des potentiels de revalorisation et de réemploi de 	<p>B4.C1. Préconiser le recours aux acteurs locaux de la filière de réemploi, recyclage et élimination des produits, équipements, matériaux et des déchets issus du bâtiment en s'appuyant sur les partenariats ou la veille réalisée sur ce secteur d'activité afin de fournir au client une liste indicative des filières de collecte, regroupement, tri, valorisation et élimination des déchets, et ce afin de permettre à terme de réduire le bilan carbone et les coûts de traitement et aider la prise de décision.</p> <p>B4.C2. Analyser la situation globale du client en mobilisant l'ensemble de la chaîne de valeur du</p>	<p>Partie 1 : Rapport écrit et soutenance</p> <p>A l'issue d'une mission professionnelle, il s'agira de rédiger un rapport écrit incluant un plan d'action détaillé dans lequel le candidat explicitera l'ensemble des actions de conseils réalisées et des préconisations formulées auprès du commanditaire.</p> <p>Le candidat présente de manière exhaustive l'entreprise dans laquelle il effectue sa mission. Il décrit dans son rapport le contexte de mise en œuvre du</p>	<p>Partie 1 : Rapport écrit et soutenance</p> <p>Cr.1. Liste des filières de réemploi</p> <p>Les familles de produits propices au réemploi sont identifiées, le potentiel de réemploi est justifié au regard des choix de produits.</p> <p>La liste fournie doit permettre d'identifier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les filières de collecte, regroupement, tri, valorisation et élimination des déchets,
--	---	--	---

<p>déchets.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédaction d'un plan d'action synthétisant l'ensemble des préconisations établies lors du diagnostic ainsi que les recommandations en matière environnementale. - Rédaction et présentation d'un rapport de diagnostic des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments. 	<p>recyclage à l'élimination en s'appuyant sur un réseau de partenaire, sur la veille réalisée sur ce secteur d'activité et l'analyse du besoin du client pour proposer la solution environnementale et technico-économique (logistique et traitement) la plus fiable au commanditaire.</p> <p>B4.C3. Compiler l'ensemble des données recueillies et des éléments de diagnostic à l'aide d'outil statistique et de traitement de texte afin de fournir un rapport de diagnostic structuré au client synthétisant le diagnostic et lui permettant de s'approprier avec aisance les contenus qu'il aura à renseigner sur la plateforme nationale réglementaire PEMD et dans le document CERFA associé.</p> <p>B4.C4. Présenter le rapport de diagnostic au maître d'ouvrage en faisant preuve de pédagogie lors d'une réunion et en s'appuyant sur des outils visuels afin d'en expliquer son contenu et de garantir la bonne compréhension au client.</p> <p>B4.C5. Vulgariser la démarche d'économie circulaire auprès du client en mettant en avant les potentiels de valorisation des matériaux pour convaincre le client de l'impact positif de la démarche d'un point de vue économique et écologique.</p> <p>B4.C6. Sensibiliser les entreprises faisant appel au diagnostiqueur sur les techniques d'éco-conception en diffusant des fiches synthèse ou en conduisant des ateliers de sensibilisation pour agir en prévention et réduire l'impact environnemental et sociétal des chantiers de déconstruction/rénovation futurs.</p>	<p>projet, en le présentant de manière exhaustive.</p> <p>Il comprendra :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des partenaires et des filiales de réemploi, - Le plan de valorisation des matériaux, - Une synthèse du diagnostic permettant d'alimenter les documents CERFA, - Les préconisations de mise en œuvre, - Les supports de présentation du rapport de diagnostic. <p>Ce rapport sera à fournir à l'évaluateur 15 jours avant la date de l'épreuve.</p> <p>Cette sous-épreuve évalue les compétences B4.C1. B4.C2. B4.C3. B4.C4.</p> <p>Partie 2</p> <p>Dans le cadre d'une soutenance orale, il sera en charge de présenter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un déroulé de mise en place d'un atelier d'éco-conception ou une fiche synthèse utilisée dans le cadre d'un atelier de sensibilisation aux techniques d'éco-conception, - Un support de présentation de la démarche d'économie circulaire incluant un argumentaire des avantages économique et écologique de celle-ci et les éléments de prévention permettant de réduire l'impact environnemental et sociétal des chantiers de déconstruction/rénovation futurs <p>Cette sous-épreuve évalue les compétences B4.C5. B4.C6.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Leurs localisations, - Leurs atouts environnementaux et technico-économiques. <p>Cr.2. Plan de valorisation des matériaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le plan de valorisation est rédigé et permet d'associer les propositions aux besoins, - Les préconisations de valorisation tiennent compte des besoins et contraintes du client, - Les modalités de logistique et de traitement sont adaptées au contexte du chantier <p>Cr.3. Rapport de diagnostic</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les données et éléments de diagnostics sont recueillies et exhaustives, - Les données sont analysées traitées et compilées à l'aide d'outils de bureautique adaptés, - L'ensemble des conclusions sont formalisées et organisées dans un rapport de diagnostic de façon claire et pédagogique, - Le rapport permet l'alimentation de la plateforme nationale réglementaire PEMD et des document CERFA. <p>Cr.4. Support de présentation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les notions techniques sont vulgarisées et les explications sont pédagogiques, - Les supports de présentation et schémas fournis sont clairs et synthétisent les éléments et données présentés. <p>Partie 2 : soutenance orale</p>
---	--	---	--

		<p>La soutenance d'une durée de 20 minutes sera suivie d'un temps d'échange de 10 minutes avec le jury.</p>	<p>Cr.5. Présentation d'une démarche éco-circulaire</p> <ul style="list-style-type: none">- Le déroulé d'atelier est adapté au contexte, au besoin et niveaux de connaissance du client,- Les supports de synthèse à destination du client sont adaptés,- Les arguments écologiques et économiques sont défendus. <p>Cr.6. Synthèse préventive</p> <ul style="list-style-type: none">- Le déroulé d'atelier est adapté au contexte, au besoin et niveaux de connaissance du client,- Les supports de synthèse à destination du client sont adaptés- La synthèse met en avant les actions de préventions applicables aux futurs chantiers que le client pourrait mener.
--	--	---	--